



MICROFICHE N°

03647

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DU GENIE RURAL

SERVICE E.R.A.

CND A 3647

KASSERINE S.N.T.C.

SEPARATION COMPLETE DES

RESEAUX

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une meilleure répartition des ressources en eau entre la S.N.T.C. et les périmètres irrigués de Kasserine. Pour réaliser cet objectif, on doit entreprendre un certain réaménagement de l'infrastructure hydraulique existante. Ce réaménagement se fera en trois tranches et permettra d'exploiter au maximum les ressources en eau dans la région de Kasserine, tout en assurant une séparation totale des réseaux qui alimentent la S.N.T.C. et les périmètres irrigués de la région.

(A) TRANCHE I : ADDUCTION S.K. 17 S.K. 18.

La première tranche consiste à amener directement à l'Usine de cellulose les eaux des nouveaux forages SK 17 et SK 18 sans modifier les caractéristiques des installations existantes. Cette opération entraînera une diminution des prélèvements d'eau de la S.N.T.C. sur l'oued Derb ; et par conséquent augmentera le débit disponible aux agriculteurs de la région.

Les travaux de cette 1ère tranche comprennent :

- L'équipement électromécanique des forages SK 17 et SK 18.
- La construction des deux cabines de forages.
- La pose de conduite d'adduction ϕ 250.
- La télécommande des quatre forages SK 13, SK 15, SK 17 et SK 18.

(B) TRANCHE II : DERIVATION DES FORAGES SK 11 ET SK 12.

- Les travaux à entreprendre visent à attribuer à la S.N.T.C. la totalité des eaux pompées dans les forages tout en assurant le débit d'appoint prélevé dans le canal d'irrigation au niveau de la station de pompage de l'Oued Andlou.

Il suffit pour cela de ne plus envoyer dans la galerie les eaux provenant des forages SK 11 et SK 12 on propose une conduite d'adduction depuis le bassin de mise en charge des forages jusqu'à la bêche d'aspiration de la station de pompage de l'Oued Andlou.

Dans cette étape, sera envisagée, la construction d'un réservoir d'accumulation de 2000 m³ entre le forage SK 13 et la S.N.T.C.

Ce réservoir reçoit les débits des forages SK 17, SK 18, SK 15 et SK 13 et alimente l'Usine de cellulose.

Il y a lieu d'ajouter, dans le cadre des aménagements à entreprendre dans la 2ème tranche, les travaux de remise en état des canaux d'irrigation afin d'abaisser les pertes importantes estimées actuellement à 20 %.

.../...

Il avait été prévu initialement de réparer les fissures existantes sur les éléments en place. Comme il s'agit en fait d'éléments de canaux, type KASSERINE, qui ne sont plus fabriqués en Tunisie, il a été finalement décidé, de remplacer tous ces éléments endommagés par des canaux semi - Circulaires de fabrication courante.

(C) TRANCHE III. EXECUTION DES FORAGES SUPPLEMENTAIRES :

Les travaux de cette dernière phase consistent à tirer de la nappe de la plaine de KASSERINE le débit d'appoint que l'Usine doit prélever sur l'Oued Derb pour compléter ses ressources tout en assurant des installations de secours en cas de pannes sur les forages.

Le débit total sera refoulé directement dans le bassin de l'Oued Andlou.

L'Utilisation de ce bassin est indispensable pour assurer un effet tampon entre le débit pompé vers l'Usine et l'exhaure tirée de l'ensemble des forages concernés (SK 11 - SK 12 , Ain Allouch et les trois nouveaux forages de la plaine SK 19 - SK 20 - SK 21).

.../...

DETAIL ESTIMATIF

Désignation des travaux	Montant Total
<u>Tranche I : Adduction SK 17 - SK 18.</u>	
A) Equipement du forage SK 17.	
1) Cabine de pompage SK 17.....	4.900 D.T
2) Bassin de mise en charge de 20 m ³	2.700
3) Equipement hydraulique de SK 17 et du Bassin de mise charge.	345
4) Equipement électromécanique de SK 17 et du bassin de mise en charge.	11.610
5) Equipement divers.....	1.520
B) Equipement du forage SK 18.	
1) Cabine de pompage SK 18.....	4.900
2) Equipement hydraulique de SK 18.....	440
3) Equipement électromécanique de SK 18.....	11.880
4) Equipement divers.....	1.620
C) Adduction SK 18 - Bassin de mise en charge de 20 m³.....	2.520
D) Electrification des forages.....	8.750
E) Adduction - Bassin mise en charge - Reservoir de 2000 m³.....	90.500
(Raccordé provisoirement à la conduite ø 350 de SK 13 à l'Usine)	141.785 D.T
<u>Tranche II</u>	
A) Adduction SK 11 - SK 12.....	27.100 D.T
Reservoir de 2000 m ³	
1) Génie Civil.....	116.500
2) Equipement hydraulique.....	3.200
C) Restauration du réseau Agricole	
1) Réseau rive droite.....	39.000
2) Réseau rive gauche.....	12.600
3) Réseau Lariche.....	13.900
TOTAL : \$,.....	212.300 D.T

<u>Tranche III</u>	
A) Réalisation de 3 forages profonds.....	105.000 D.T
B) Equipement d'achars de ces forages.....	27.000
C) Conduite de refoulement.....	20.000
D) Alimentation en énergie électrique.....	6.000
T O T A L :	158.000 D.T

Tranche I	=	141.785 D.T
Tranche II	=	212.300 D.T
Tranche III	=	158.000 D.T

Total Général =	:	<u>512.085 D.T</u>	:
-----------------	---	--------------------	---

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DU GENIE RURAL

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة
تونس

ETUDE D'ALIMENTATION EN EAU DE LA SNTC

ET DES PERIMETRES IRRIGUES DE

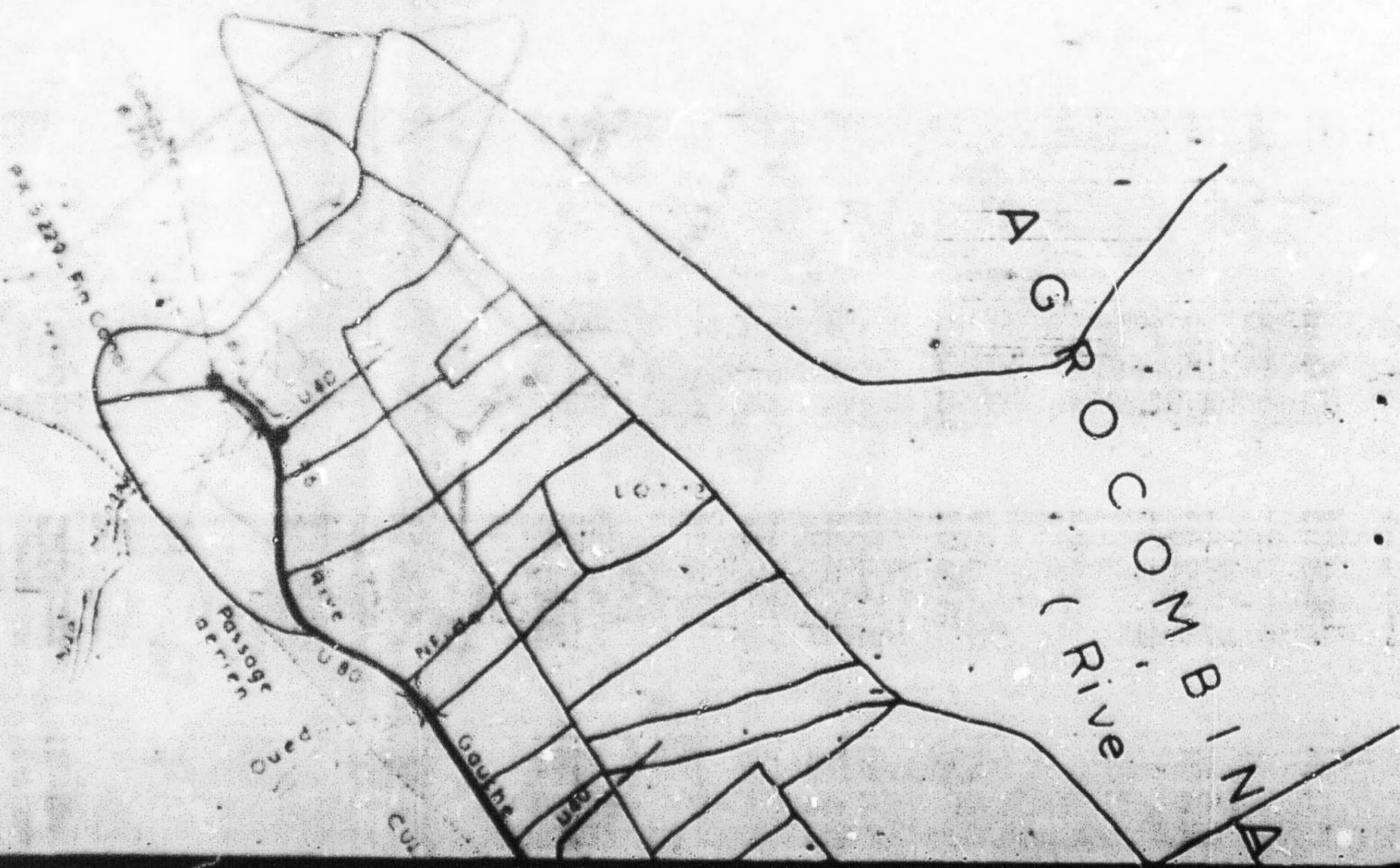
KASSERINE

EQUIPEMENT DEFINITIF DU RESEAUX D'ADDUCTION
ET D'IRRIGATION

Ech : 1/10.000 environ



TERRES DE PARCOURS



Terres salées
(non irriguées)



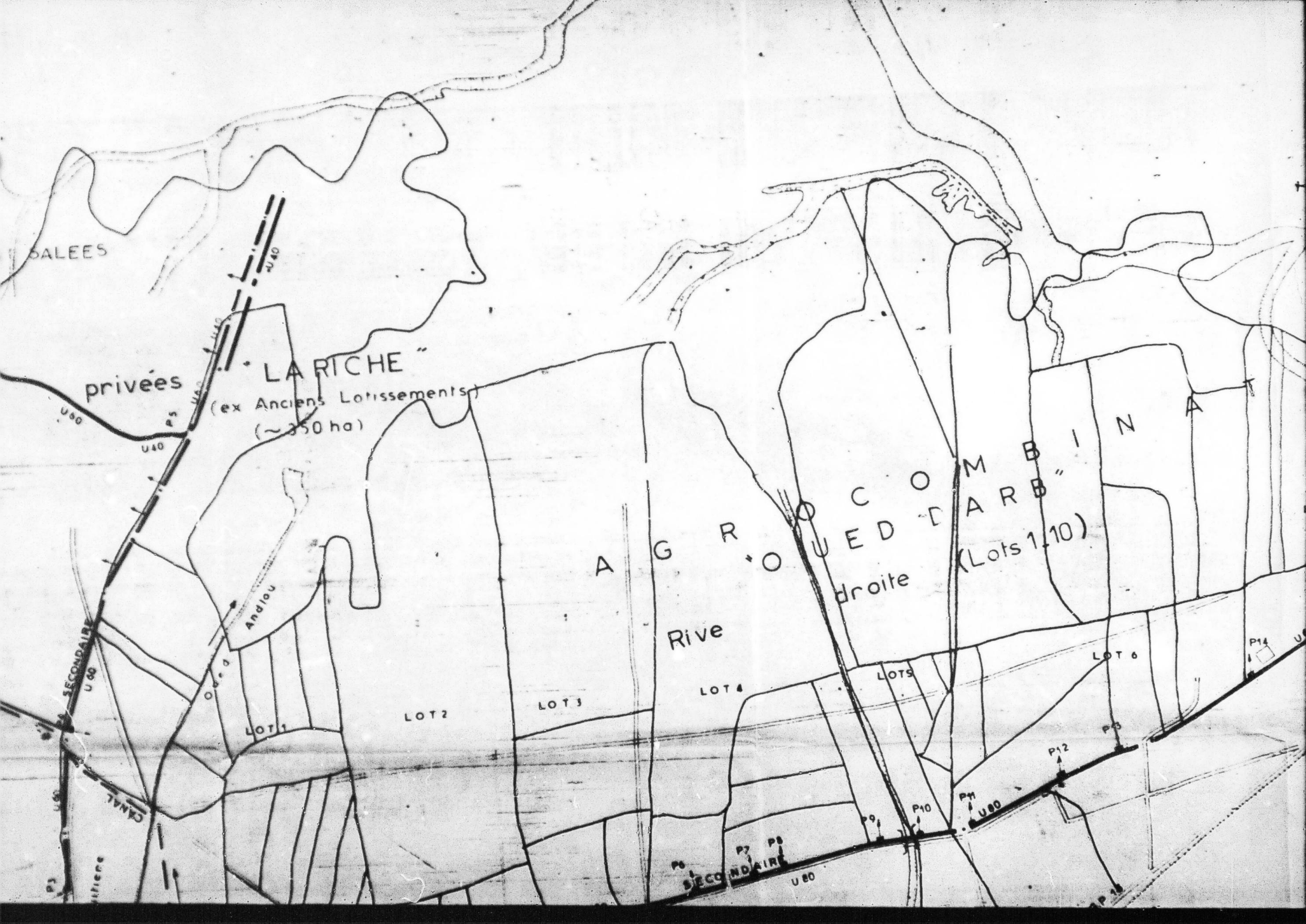
TERRES SALEES

Qued

el

Hatab





SALEES

privées

LA RICHE

(ex Anciens Lotissements)
(~ 350 ha)

AGROUED-DARBIN
Rive droite (Lots 1-10)

Rive

LOT 1

LOT 2

LOT 3

LOT 4

LOTS

LOT 6

SECONDAIRE
U 80

Andlou

SECONDAIRE
U 80

U 80

U 80

P3

P5

U40

O.V.A

P9

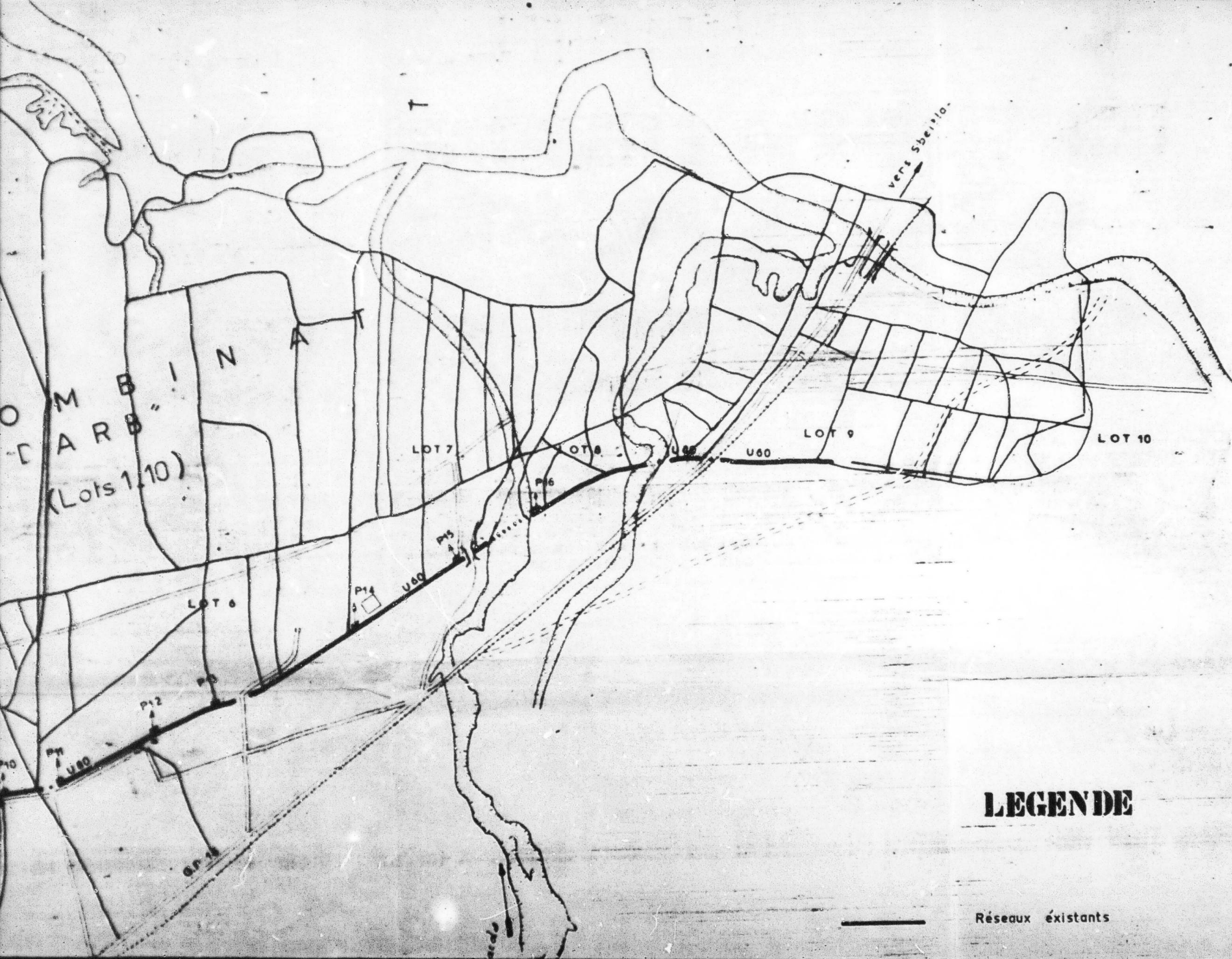
P10

P11

P12

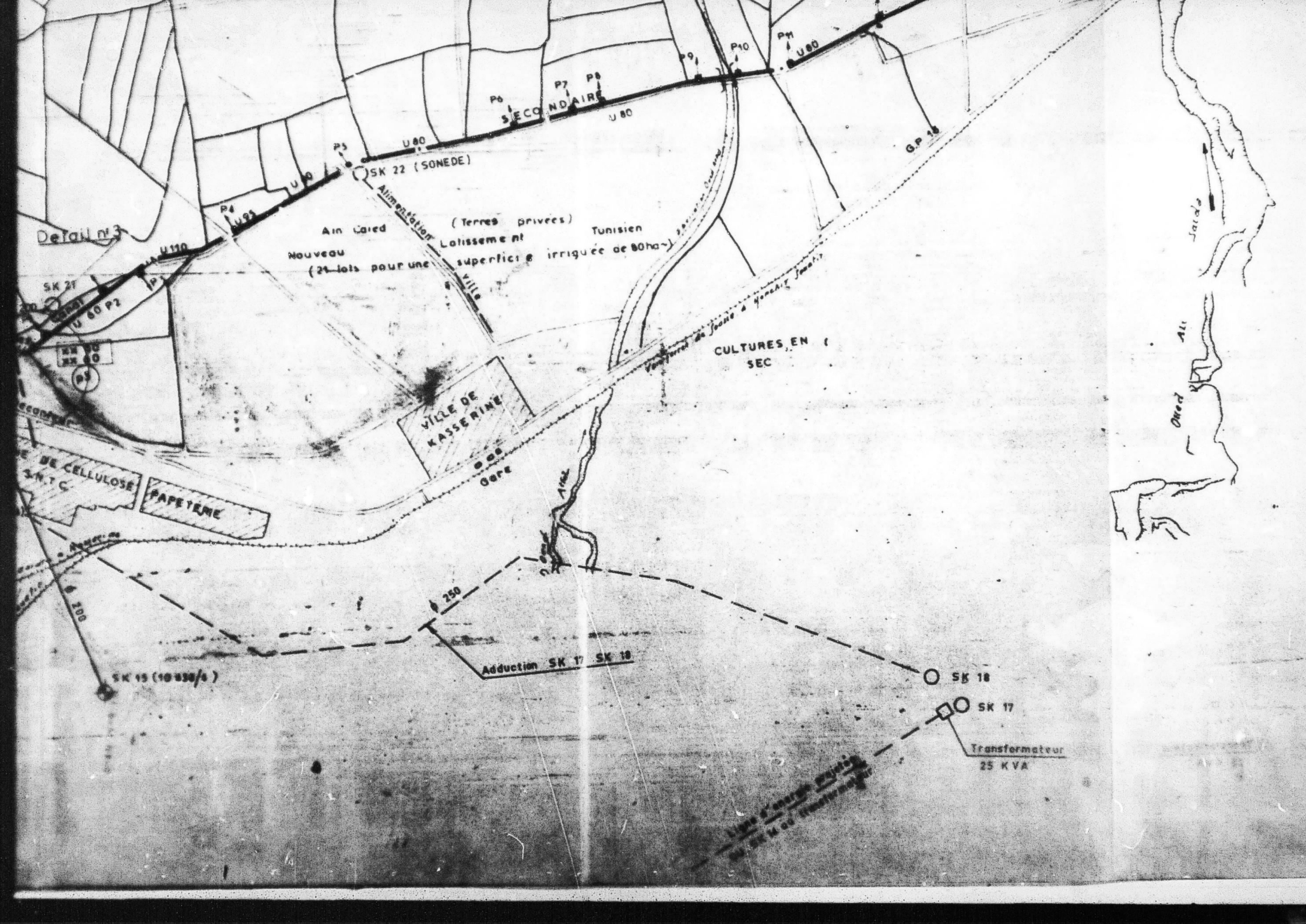
P13

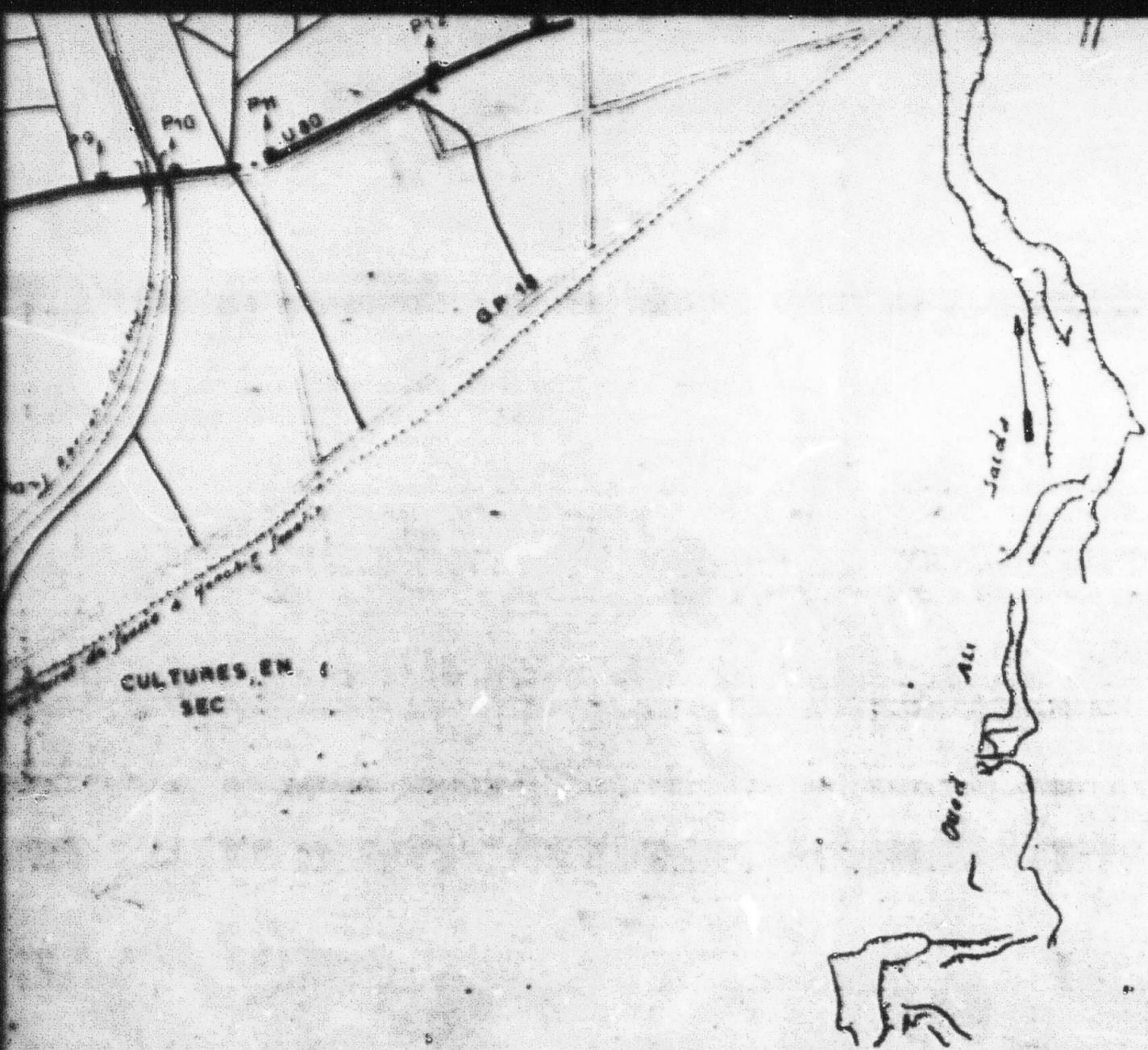
P14



LEGENDE

— Réseaux existants





LEGENDE

- Réseaux existants
- - - Réseaux projetés

